Registre de Commerce et des Sociétés
B29547 - L150175269
déposé le 28/09/2015

Nom de la société	**:**	**ERNSTER SARL**
Siège social	**:**	**27, Rue du Fossé** **L – 1536 Luxembourg**
Numéro de registre de commerce	**:**	**RCS Luxembourg N° B 29 547**
C.D.O.	**:**	**832**

Les comptes annuels au 31 décembre 2014
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature

Registre de Commerce et des Sociétés
B29547 - L150175269
enregistré et déposé le 28/09/2015

No. RCSL : B29547	Matricule : 1988 2409 301

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

ERNSTER S.àr.l.

27, Rue du Fossé
L- Luxembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	1.111.543,58	110	1.218.748,49
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125	1.111.047,79	126	1.218.252,70
III. Immobilisations financières	1135		135	495,79	136	495,79
D. Actif circulant	1151		151	2.538.942,09	152	2.008.158,32
I. Stocks	1153		153	929.351,74	154	672.157,65
II. Créances	1163		163	1.352.702,77	164	882.950,70
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	1.352.702,77	204	882.950,70
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189	1.500,00	190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	255.387,58	198	453.049,97
E. Comptes de régularisation	1199		199	44.834,09	200	85.118,48
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	3.695.319,76	202	3.312.025,29

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B29547	Matricule : 1988 2409 301

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	390.955,93	302	377.060,24
I. Capital souscrit	1303		303	50.000,00	304	50.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	5.125,00	310	5.125,00
V. Résultats reportés	1319		319	321.935,24	320	184.931,96
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	13.895,69	322	137.003,28
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331	51.495,00	332	165.238,66
D. Dettes non subordonnées	1339		339	3.252.868,83	340	2.769.726,39
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	3.252.868,83	408	2.769.726,39
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	3.695.319,76	406	3.312.025,29

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Registre de Commerce et des Sociétés
B29547 - L150175269
déposé le 28/09/2015

No. RCSL : B29547	Matricule : 1988 2409 301

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

ERNSTER S.àr.l.

27, Rue du Fossé
L- Luxembourg

A. CHARGES

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	1643	643		644	
3. Frais de personnel	1605	605	2.685.410,73	606	2.338.146,49
a) Salaires et traitements	1607	607	2.373.557,83	608	1.946.855,73
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609	609	311.852,90	610	269.748,10
c) Pensions complémentaires	1611	611		612	
d) Autres charges sociales	1613	613		614	121.542,66
4. Corrections de valeur	1615	615	473.748,53	616	253.298,01
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	617	171.978,74	618	113.044,17
b) sur éléments de l'actif circulant	1619	619	301.769,79	620	140.253,84
5. Autres charges d'exploitation	1621	621	7.495,07	622	10.340,50
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623	623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625	625		626	
8. Intérêts et autres charges financières	1627	627	36.899,63	628	3.831,97
a) concernant des entreprises liées	1629	629		630	
b) autres intérêts et charges	1631	631	36.899,63	632	3.831,97
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649	649		650	

No. RCSL : B29547	Matricule : 1988 2409 301

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Charges exceptionnelles	1633		633	2.727,45	634	28.011,25
11. Impôts sur le résultat	1635		635	5.089,00	636	13.666,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	2.150,00	638	1.200,00
13. Profit de l'exercice	1639		639	13.895,69	640	137.003,28
TOTAL CHARGES			641	3.227.416,10	642	2.785.497,50

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B29547	Matricule : 1988 2409 301

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739	3.099.006,21	740	2.653.616,15
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707	50.345,94	708	28.304,12
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711		711	50.345,94	712	28.304,12
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727	72.702,48	728	51.100,46
a) provenant d'entreprises liées	1729		729	236,99	730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731	72.465,49	732	51.100,46
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745		745		746	
10. Produits exceptionnels	1733		733	5.361,47	734	52.476,77
13. Perte de l'exercice	1735		735	0,00	736	0,00
TOTAL PRODUITS			737	3.227.416,10	738	2.785.497,50

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B29547 - L150175269
déposé le 28/09/2015

ERNSTER SARL

SIEGE SOCIAL : L – 1536 LUXEMBOURG, 27, RUE DU FOSSE
REGISTRE DE COMMERCE : LUXEMBOURG N° B 29 547

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2014

Note 1 - Généralités

ERNSTER SARL (ci-après « la Société ») a été constituée le 16 décembre 1988 sous forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.
Le siège est établi à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).
L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.
L'activité principale de la Société est l'achat et la vente d'articles de librairie, papeterie, jouets, cadeaux, fournitures pour écoles et bureaux.

Note 2 – Principes, règles et méthodes d'évaluation

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par la gérance.

2.2 Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

2.2.1 Frais d'établissement

Néant.

2.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique comprenant les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

2.2.3. Immobilisations financières

Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition historique ou de leur valeur de réalisation sans compensation entre les plus-values et les moins values individuelles.

2.2.4 Stocks et encours

Les stocks de produits finis et en cours de fabrication sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

2.2.5 Créances de l'actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des corrections de valeurs sont appliquées dès qu'il apparaît que la récupération de la créance est douteuse.

ERNSTER SARL

SIEGE SOCIAL : L – 1536 LUXEMBOURG, 27, RUE DU FOSSE
REGISTRE DE COMMERCE : LUXEMBOURG N° B 29 547

2.2.6 Valeurs mobilières
Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur du marché à la date de clôture.

2.2.7 Conversion des postes en devises
La Société tient sa comptabilité en EURO et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'EURO sont converties en EURO au cours de change en vigueur à la date de transaction. La conversion des postes de bilan à la date de clôture se fait suivant les principes suivants :

- Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre que l'EURO restent convertis en EURO au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction.
- Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes.
- Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan

Note 3 - Capital souscrit
Le capital souscrit s'élève à 50.000,00 € et est représenté par 2.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 25,00 € chacune.
Capital autorisé : néant

Il n'y a pas eu de mouvements sur le capital souscrit au cours de l'exercice.

Note 4 – Dettes

Les dettes de l'entreprise dont la durée résiduelle est supérieure à cinq ans se présentent comme suit :

	2014 (en €)	**2013 (en €)**
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts obligataires non convertibles		
Dettes envers des établissements de crédits		
Dettes envers des entreprises liées		
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	819.480,53	0,00
Autres dettes		
TOTAL	**819.480,53**	**0,00**

Les postes de « Dettes » de la Société couvertes par des sûretés réelles s'élèvent à 819.480,53 € au 31.12.2014.

Affectation du résultat
Les associés ont décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 13.895,69 € au compte report à nouveau.

Le Gérant
Fernand ERNSTER, demeurant à L – 1536 Luxembourg, 27, Rue du Fossé

Luxembourg, le 3 août 2015

Pour extrait sincère et conforme
Le gérant